

Lancement du programme – Exemple d’annonce

Nous vous présentons ici un modèle d’annonce pouvant être utilisé pour promouvoir le programme de mentorat et par le fait même recruter mentor·es et mentoré·es :

(Le texte *en bleu* vous indique comment personnaliser le texte pour votre organisation.)

[NOM DE VOTRE ORGANISATION]

lance un projet de perfectionnement sous forme de mentorat formel. Ce programme de soutien vise les entraîneur·es qui [À VOUS DE DÉFINIR LE TYPE D’ENTRAINEUR·E SOUHAITÉ] (p. ex. sont sur le point d’occuper des postes d’entraîneur·e-chef au sein des équipes nationales).

Il vise la formation et la préparation de la relève. Chaque bourse de mentorat est d’une valeur maximale de \$ sur une période de .

Le but du programme

Le but du projet de mentorat est d’établir une dyade entre un·e entraîneur·e-mentor·e et un·e entraîneur·e-mentoré·e afin de favoriser le développement professionnel de la personne sélectionnée. Il vise à servir de tremplin aux entraîneur·es qui sont [À VOUS DE DÉFINIR LE TYPE D’ENTRAINEUR·E SOUHAITÉ] (p. ex. aux portes du haut niveau).

Les objectifs d’apprentissage

Les objectifs d’apprentissage du ou de la mentoré·e doivent être clairement identifiés et viser l’amélioration des compétences de la personne identifiée. Les compétences en question peuvent être spécifiques au sport, liées aux autres facteurs de la performance (p. ex. préparation mentale, nutrition, physiologie, récupération, planification, intervention, gestion) ou transversales (p. ex : résolution de problèmes, analyse critique, communication, démarche scientifique, innovation).

Caractéristiques des participant·es

Les entraîneur·es mentoré·es

Les entraîneur·es mentoré·es doivent [À VOUS DE DÉFINIR VOS CRITÈRES DE SÉLECTION]

Les entraîneur·es mentor·es

Les mentor·es doivent posséder un bagage et les caractéristiques pertinentes à la réussite du projet tel: (voici une liste d’exemples, à vous de définir le profil que vous recherchez)

- Un grand nombre d’années d’expérience en entraînement;
- Une expérience sportive à l’échelle internationale en tant qu’athlète ou entraîneur·e;
- L’expertise nécessaire pour permettre au mentoré ou à la mentorée d’atteindre les objectifs;
- Une formation académique en lien avec le projet.

(Le texte *en bleu* vous indique comment personnaliser le texte pour votre organisation.)

Critères d'admissibilité des projets de mentorat

- Les projets doivent être déposés par

[À VOUS DE DÉFINIR QUELLES ORGANISATIONS OU PERSONNES SONT ÉLIGIBLES];

- Les projets doivent être réalisés à l'intérieur d'une année, à partir de la date de confirmation du projet de mentorat;
- Les projets seront évalués, par un comité identifié par la fédération.

Critères de priorisation des projets

Le profil du mentoré ou de la mentorée: (voici une liste d'exemples, à vous de définir le profil que vous recherchez)

- les perspectives en vue de l'atteinte éventuelle d'un poste d'entraîneur•e en chef d'une équipe nationale;
- les compétences académiques spécifiques de l'entraînement;
- le niveau de certification;
- le passé sportif en tant qu'athlète ou entraîneur•e.

La pertinence des projets en fonction

- des compétences du ou de la mentor•e;
- du coût des projets et des activités proposées (notion de rapport qualité-prix).

La fédération YYYY

- La fédération YYYY coordonne et facilite une rencontre par mois entre les personnes-ressources liées à chaque projet (responsable au sein de la fédération, mentor•es et mentoré•es). Ces rencontres visent à collecter des données liées au programme de mentorat et à permettre aux responsables des projets d'échanger à l'égard des défis rencontrés et de bonifier leurs interventions;
- La fédération YYYY verse la subvention à l'organisation ZZZ selon les modalités suivantes : modalités à déterminer.
- Les honoraires du ou de la mentor•e, le bilan détaillé du projet ainsi que toutes les pièces justificatives seront collectées. La fédération YYYY produit un bilan général du projet pilote après réception des bilans de chacun des projets et le partage aux organisations sportives participantes.

Répartition du soutien financier et dépenses admissibles au soutien financier

- La répartition du soutien financier est prévue ainsi :
 - o Un montant maximal de \$ en honoraires destiné au mentor ou à la mentore.
 - o Un montant maximal de \$ est prévu pour couvrir les dépenses engagées aux fins du projet.
- Les dépenses admissibles sont :
 - o Frais d'honoraires d'un•e spécialiste ou consultant•e, frais d'hébergement et de déplacement.
 - o Toute autre dépense devra être préapprouvée pour figurer sur le bilan financier.